

Section du RHONE

165 rue Garibaldi 69003 Lyon
Tel : 04.78.63.32.37 ----- Fax : 04.78.63.32.36

Solidairefinancespubliques.drifip69@dgifp.finances.gouv.fr

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

A Lyon le 17 octobre 2013

Monsieur le Président,

L'année 2014 sera une nouvelle fois marquée par la rigueur budgétaire : les chiffres parlent d'eux même. 15 milliards d'économies à réaliser, 13.123 postes de fonctionnaires supprimés dans les ministères qui ne concourent pas aux missions prioritaires (dont un nouveau plan social de 2.564 pour le ministère de l'Economie et des finances, 1.988 à la DGFIP, ministère non prioritaire donc). C'est une nouvelle année d'austérité qui s'annonce pour toutes et tous les salarié-e-s placée une fois encore sous le signe de la baisse du pouvoir d'achat, des difficultés financières et du chômage.

Dans ce contexte, le débat sur la fiscalité trouve toute sa place. Au-delà des annonces sur la fameuse pause fiscale, il est impératif de placer au cœur des discussions budgétaire les recettes et plus particulièrement la politique en matière de lutte contre la fraude fiscale.

Face à une situation économique dégradée, comment peut-on accepter que des grands groupes numériques ne versent peu ou pas d'impôts alors que près de 800.000 contribuables se retrouvent imposables suite au gel du barème ou par le jeu de la suppression d'une demi-part ? Ce sont des personnes isolées souvent des femmes, aux faibles revenus qui se trouvent face à de nouvelles difficultés financières. Parallèlement, un cadeau fiscal est fait aux entreprises en excluant du champ du contrôle la vérification du crédit d'impôt compétitivité ainsi que de recherche et développement.

Selon le Conseil national du numérique, les revenus en France de ces sociétés oscilleraient entre 2,5 et 3 milliards d'euros. Pour autant, ces gros acteurs n'acquitteraient en moyenne que 4 millions d'euros par an au titre de l'impôt sur les sociétés, au lieu des 500 millions qu'ils pourraient payer si le régime français leur était appliqué.

Cette situation est totalement scandaleuse et inacceptable. A cela s'ajoute aussi l'estimation de la fraude entre 60 et 80 milliards d'euros. Même le conseil européen a reconnu qu'aujourd'hui, la fraude avait un impact direct sur les économies et sur les budgets des états.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est impératif que l'Etat mette en place des mesures fortes qui passent par des moyens humains, des textes adaptés pour lutter contre la fraude fiscale : ce n'est pas le tout informatique en matière de contrôle qui remplacera l'humain.

Une harmonisation européenne s'impose aussi. Faute de quoi, le sentiment d'injustice fiscale ne fera que s'accroître et les paradis fiscaux continueront à avoir de beaux jours devant eux.